

CATALOGUE DES FORMATIONS 2024



AUX ADHERENTS DE CUMA



Ces formations doivent permettre aux agriculteurs adhérents de CUMA de monter en compétences dans 6 axes qui sont :

- Stratégie et gestion d'une coopérative
- Connaître et raisonner sa stratégie de mécanisation
- Maîtrise des nouvelles technologies
- L'organisation du travail - le management et le bien-être au travail
- Agroécologie et changement climatique
- Renouvellement des générations

Pour suivre ces formations, nous vous invitons à vous inscrire en complétant le bulletin d'inscription disponible en [cliquant ici](#)



Possibilité d'une prise en charge possible des frais liés à la formation par VIVEA

Pour connaître les conditions de prise en charge VIVEA cliquez [ici](#)

Les formations présentées dans ce catalogue ne nécessitent **pas de prérequis**. Toutes les formations peuvent être organisées dans votre département sur demande. **Pour vous inscrire, contactez votre organisme de formation :**

CumAmbition CNE :

82 Boulevard de la Moselle 54340 POMPEY

Tel : 03 21 60 57 53 - mail : cumambitioncne@gmail.com

Ou votre fédération Régionale de CUMA :

FR CUMA Hauts de France : Cité de l'Agriculture - BP 80039 56 Avenue Roger Salengro
62051 Saint Laurent Blangy Cedex 03 21 60 57 53 cumambitioncne@gmail.com

FR CUMA Grand Est : 82 Boulevard de la Moselle 54340 POMPEY
03 83 54 31 24 cumambitioncne@gmail.com

FR CUMA Centre Val de Loire : 1, Avenue de Vendôme 41000 Blois
02 48 23 04 55 cumambitioncne@gmail.com

FR CUMA Bourgogne Franche Comté : 1 rue des Coulots 21110 BRETENIERE
03 80 28 81 90 cumambitioncne@gmail.com



Accessibilité aux personnes en situation de handicap :



Pour réussir votre formation, notre organisme a la capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de votre accueil dans les meilleures conditions.



En participant à une session de formation, vous pouvez bénéficier d'un **crédit d'impôt** (les chefs d'entreprise au régime du bénéfice réel). Il est calculé sur la base du SMIC horaire (11,52 €/heure) dans la limite de 40 heures de formation par an. Pour les microentreprises (moins de 10 salariés et moins de 2 millions € de chiffre d'affaires), ce montant est multiplié par deux **soit 160 € pour une formation de 7h**. Les associés de sociétés sont également concernés par le dispositif.

Une **aide au remplacement** est également disponible, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre fédération !



Chaque formation répond aux besoins et attentes des participant/tes. Les formations décrites peuvent donc être adaptées à chaque projet. Si vous souhaitez réaliser des journées de formation dans votre CUMA, quelle que soit la thématique, contactez votre Fédération Régionale CUMA ou votre organisme de formation CumAmbition CNE.

SOMMAIRE

Formations en Grand Est

Formations en Hauts de France **5**

Les bases de la gestion administrative, statutaire, économique et financière d'une CUMA	6
Se former à l'animation efficace de réunions et à l'identification des leviers pour collaborer activement	8
Moissonner vite et bien	9

Formations en Bourgogne Franche Comté **10**

Je pilote ma CUMA	11
Je maîtrise les chiffres de ma CUMA	12
Je pilote et j'anime ma CUMA	13
Je valorise les technologies de mon matériel agricole	14

Conditions générales CumAmbition CNE **15**

Formations en Hauts de France



17

Les bases de la gestion administrative, statutaire, économique et financière d'une CUMA

L'objectif pédagogique

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Appliquer des règles statutaires de fonctionnement dans une CUMA
- Gérer le fonctionnement administratif d'une CUMA
- Déterminer les choix de gestion économique pour le calcul du coût de revient des matériels et équilibrer les comptes de la CUMA
- définir une stratégie de gestion économique et financière sur le moyen et long terme pour développer la CUMA

Le programme

- Les principes statutaires des coopératives agricoles : droits et obligations, gestion des engagements, gouvernance, gestion du capital social,
- Le règlement intérieur complément indispensable des statuts
- l'encadrement juridique et légal des coopératives agricoles
- Les règles d'affectation du résultat
- La gestion administrative : bulletins d'engagement, bons de commande, certificat d'immatriculation, bons de travaux, factures, etc...
- méthode de calcul pour établir le prix de revient d'un matériel, gestion des plus-values, politique de résultat
- La gestion des emprunts : durée, taux, remboursement anticipé
- La gestion des subventions publiques : règles d'amortissement, cas des renouvellements - La gestion des impayés : adhérents, fournisseurs
- L'analyse financière de la CUMA : les équilibre à respecter, les causes d'amélioration ou de dégradation du bilan

Les méthodes pédagogiques

Apports théoriques d'explications en salle, méthode magistrale et échanges, réalisation d'exercices et analyse de cas concrets à partir des éléments apportés par les participants

Durée de la formation : 14 heures

Formateur : Daniel DESRUELLES – Directeur de la FRCUMA Hauts-de-France

Public concerné : Agriculteurs des Hauts-de-France, adhérents de différentes Cuma

Prérequis : aucun

Justificatifs de formation : Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation sous réserve de participation à la totalité du stage. Dans le cas contraire, une attestation de présence sera délivrée.

Tarif : 250 € HT/ jour (sauf ayant droits VIVEA)

Responsable de stage : Daniel DESRUELLES, daniel.desruelles@cuma.fr
tél.: 03.21.60.57.53

Taux de satisfaction stagiaire : 8/10

Dates de la formation	Lieu de la formation
mercredi 24/01/2024 mardi 30/01/2024	(Chauny 02)
jeudi 25/01/2024 jeudi 01/02/2024	(Flixecourt 80)
mardi 06/02/2024 mardi 20/02/2024	(Campagne les Boullonnais 62)
jeudi 08/02/2024 jeudi 15/02/2024	(Le Quesnoy 59)
mardi 13/02/2024 jeudi 22/02/2024	(Frelinghien 59)

Se former à l'animation efficace de réunions et à l'identification des leviers pour collaborer activement

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- mener des réunions efficaces et identifier les actions à mettre en place pour fluidifier la collaboration entre les différents acteurs gravitant autour des exploitations agricoles;
- comprendre les différents temps constitutifs d'une réunion efficace et être capable de mobiliser les outils d'animation vus précédemment;
- comprendre les différents rôles pouvant aider à la réalisation d'une réunion efficiente et les différentes manières de réaliser des ordres du jour;
- d'analyser ses animations passées et de faire évoluer sa posture/pratique d'animateur.

Programme de la formation :

- Outils d'animation et leur mise en place en fonction des besoins du groupe;
- Méthodes pour favoriser l'écoute du groupe et clés pour une communication fluide;
- Trier, traiter les requêtes de participants de réunion tout en respectant le cadre posé de la réunion;
- Les différentes manières de prendre des décisions;
- Animer une décision avec des avis partagés;
- Les objections : définition et gestion de ces dernières;
- Analyse des différents types de concertation que les participants animent
- Pistes d'action à mettre en place dans leur instance suite aux deux premiers jours;
- Partage d'expériences lors du troisième jour afin de répondre aux questionnements et créer une posture réflexive d'animateur

Les méthodes pédagogiques

Interventions magistrales et méthodes participatives des stagiaires.

Durée de la formation : 21 heures

Formateur : Louis LATOUR, animateur certifié de la FRCUMA Hauts-de-France et Romane QUINTIN, animatrice de la FRCUMA Hauts-de-France

Public concerné : Agriculteurs des Hauts-de-France, adhérents de différentes Cuma

Prérequis : aucun

Justificatifs de formation : Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation sous réserve de participation à la totalité du stage. Dans le cas contraire, une attestation de présence sera délivrée.

Tarif : 350 € HT/ jour (sauf ayant droits VIVEA)

Responsable de stage : Louis LATOUR, louis.latour@cuma.fr
tél.: 03.21.60.57.53

Lieu de la formation : cité de l'agriculture à St Laurent Blangy

Dates de la formation : 08/12/2023, 13/12/2023, 05/03/2024

Taux de satisfaction stagiaire : 9/10

MOISSONNER VITE ET BIEN

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- identifier les éléments essentiels d'une moissonneuse-batteuse.
- identifier les espèces et d'apprécier les réglages les mieux adaptés.
- Assimiler les innovations.

Programme de la formation :

- Présentation des organes d'une moissonneuse-batteuse : contre batteurs, grilles spécifiques.
- Présentation des moyens qui permettent d'améliorer l'efficacité des moissonneuses-batteuses (le taux de déchets, la germination, des échantillons bruts et nets avec catégories de déchets séparés).
- Présentation des caractéristiques des espèces.
- Présentation des différents réglages les plus adaptés dans la région.
- Atouts et contraintes des divers modèles de machines (exemple sur colza, céréales, oléo-protéagineux, semences fourragères, maïs).

Méthodes pédagogiques :

- Diaporama de formation et échanges avec la salle.
- Supports concrets : mise à disposition de moissonneuses par des Cuma ; Observation des différents organes directement sur la machine.
- Échantillons bruts et nets mis à disposition par l'intervenant.
- Documentation des constructeurs.

Durée de la formation : 7 heures

Formateur : Eric CANTENEUR, Conseiller machinisme , référent moisson, Union des Cuma Pays de la Loire

Public concerné : Agriculteurs des Hauts-de-France, adhérents de différentes Cuma

Prérequis : aucun

Justificatifs de formation : Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation sous réserve de participation à la totalité du stage. Dans le cas contraire, une attestation de présence sera délivrée.

Tarif : 150 € HT/ jour (sauf ayant droits VIVEA)

Responsable de stage : Valentin NUGUES, valentin.nuques@cuma.fr

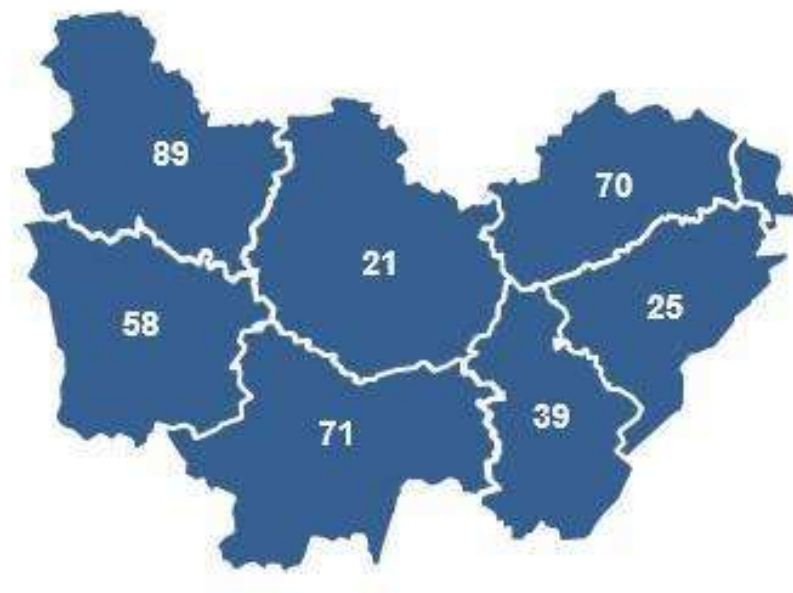
tél.: 03.21.60.57.53

Lieu de la formation : LEAP de Savy-Berlette (62)

Dates de la formation : 13/02/2024

Taux de satisfaction stagiaire : 7/10

Formations en Bourgogne Franche Comté



17

Je pilote ma Cuma

L'objectif pédagogique

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Savoir établir des règles de fonctionnement dans la CUMA,
- Savoir calculer les coûts de mécanisation et définir une politique de gestion d'un parc matériel partagé
- Savoir faire vivre le groupe au quotidien et favoriser la prise de décision.

Le programme

- Connaître et être acteur de sa coopérative : statuts, engagements, règlement intérieur, rôles et responsabilités des adhérents et des administrateurs,
- Gérer durablement sa CUMA : politique d'investissement, gestion du capital social, calcul du coût de revient d'un matériel.

Les méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : (Méthode participative)

- Echanges de pratiques,
- Quizz,
- Apports théoriques,
- Exercices de mise en situation.

Date et lieu de la formation :



Lieu	Date
Vesoul (70)	16.11.23
Valdahon (25)	06.02.24
Jura	05.03.24
Nièvre	Printemps 2024

Durée de la formation : 7 heures

Formatrice : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Public concerné : Agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté adhérents de différentes CUMA (Adhérents et administrateurs)

Prérequis : aucun

Justificatifs de formation : Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation sous réserve de participation à la totalité du stage. Dans le cas contraire, une attestation de présence sera délivrée.

Tarif : 250 € HT/ jour (sauf ayant droits VIVEA)

Responsable de stage : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Taux de satisfaction stagiaire : 8/10

Je maîtrise les chiffres de ma Cuma

L'objectif pédagogique

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Savoir analyser et déterminer les indicateurs de gestion et la stratégie économique de la CUMA
- Savoir réaliser une étude de faisabilité d'un projet et identifier ses impacts,
- Savoir justifier et expliquer les choix de gestion.

Le programme

Fonctionnement économique de la CUMA : bilan, compte de résultat, mouvements dans la CUMA,

- Choix de gestion : affectation du résultat, gestion des impayés, gestion des investissements, obligations statutaires.
- Analyse du document de gestion : indicateurs de gestion, analyse du Grand Livre Tiers.

Les méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : (Méthode participative)

- Echanges de pratiques,
- Mise en pratique : venir avec la comptabilité de la CUMA (sur 1 exercice, analyse des résultats et du Grand Livre),
- Apports théoriques,
- Exercices de mise en situation.



Lieu	Date
Vesoul (70)	14.12.23
Jura	08.02.24
Châtillonnais (21)	Début 2024
Sud Dijon ou Auxois (21)	Début 2024
Valdahon (25)	07.03.24
Charolles (71)	Mars 2024

Date et lieu de la formation :

Durée de la formation : 7 heures

Formatrice : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Public concerné : Agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté adhérents de différentes CUMA (Trésorier, futurs trésoriers, adhérents et administrateurs)

Prérequis : aucun

Justificatifs de formation : Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation sous réserve de participation à la totalité du stage. Dans le cas contraire, une attestation de présence sera délivrée.

Tarif : 250 € HT/ jour (sauf ayant droits VIVEA)

Responsable de stage : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Taux de satisfaction stagiaire : 7/10

Je pilote et j'anime ma Cuma

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Apprendre à définir des règles de fonctionnement dans un groupe,
- Savoir calculer les coûts de mécanisation,
- Définir une politique de gestion d'un parc matériel partagé

Le programme

- Savoir appliquer des règles de fonctionnement et d'organisation en groupe,
- Définir une politique de gestion : la gestion des investissements en collectif,
- Adapter un prix de facturation en fonction de ces coûts de revient,
- Comprendre la notion de dépréciation d'un matériel,
- Apprendre à gérer la trésorerie d'une structure de gestion d'un parc de matériel partagé,
- Suivi de trésorerie, gestion des impayés,
- Animation de groupe : les clés pour une réunion efficace, des outils pour fédérer et favoriser la prise de décision collégiale.

Les méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : (Méthode participative)

- Exercices de cas d'étude en jeu de rôle,
- Echanges de méthodes.

Date de la formation : A définir

Lieu de la réalisation : A définir

Durée de la formation : 14 heures

Formatrice : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Public concerné : Agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté adhérents de différentes CUMA (Adhérents et administrateurs)

Prérequis : aucun

Justificatifs de formation : Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation sous réserve de participation à la totalité du stage. Dans le cas contraire, une attestation de présence sera délivrée.

Tarif : 250 € HT/ jour (sauf ayant droits VIVEA)

Responsable de stage : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Taux de satisfaction stagiaire : 9/10

Je valorise les technologies de mon matériel agricole

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le fonctionnement des technologies nouvellement déployées dans le matériel agricole,
- Utiliser les connaissances acquises dans ses choix d'équipements,
- Prendre conscience de l'enjeu et des impacts de ces nouvelles technologies.

Le programme

- Isobus, support de l'agriculture de précision
- Système de guidage,
- Utilisation des données

Les méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

- Matériel de démonstration selon disponibilité,
- Plateforme Isobus AEF.

Date de la formation : A définir

Lieu de la réalisation : A définir

Durée de la formation : 07 heures

Formatrice : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Public concerné : Agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté adhérents de différentes CUMA (Adhérents et administrateurs)

Prérequis : aucun

Justificatifs de formation : Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation sous réserve de participation à la totalité du stage. Dans le cas contraire, une attestation de présence sera délivrée.

Tarif : 250 € HT/ jour (sauf ayant droits VIVEA)

Responsable de stage : Animateur/trice CUMA à la FR CUMA Bourgogne Franche Comté

Taux de satisfaction stagiaire : 7/10

Conditions générales CumAmbition CNE

Le public

Lorsque des pré-requis (compétence, expérience...) sont nécessaires, ils sont précisés dans le programme de la formation.

Conditions de réalisation

Les horaires, les dates et lieux de la formation vous sont indiqués dans le programme et définitivement à l'envoi de la convocation.

Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription. L'inscription est ferme et définitive, et sera effective à réception de la convocation. Le bénéficiaire s'engage à participer à l'intégralité de la session de formation à laquelle il s'est inscrit.

Le bénéficiaire s'engage à respecter la confidentialité des informations évoquées par les autres bénéficiaires. Il est soucieux des lieux et d'instaurer une ambiance cordiale entre les bénéficiaires et l'intervenant.e. Il est prêt à échanger au sein du groupe de formation.

Annulation de la formation

CumAmbition CNE se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment si le nombre de participant.e.s est insuffisant. Les inscrits sont informés dans les plus brefs délais et au minimum 3 jours ouvrés avant le début de la formation, sauf cas de force majeure. En cas d'absence non justifié ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation pourraient être imputés au bénéficiaire.

Financement

Les formations proposées sont en partie financées par un plusieurs financeurs suivants : VIVEA, FEADER, le FSE et la fédération des Cuma. La participation des bénéficiaires tient compte des financements obtenus.

Conditions financières

Le tarif par bénéficiaire est défini pour chaque formation. Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge des participants.

Les tarifs peuvent être revus selon les financements accordés.

Pour les exploitations agricoles, le bénéficiaire atteste être à jour de ses cotisations Vivea. Dans le cas contraire, il s'engage à prendre en charge l'intégralité du coût de sa participation à la formation. Une attestation de formation sera remise à chaque participant.e.

Remarques

Pour tout renseignement complémentaire ou remarque, vous pouvez contacter Daniel DESRUELLES 03.21.60.57.53 cumambitioncne@gmail.com